

## **LETTRE D'OPINION**

### **LE DROIT DES AÎNÉS À LA SANTÉ**

Jean CARETTE, Ph.D. en sociologie

Premier vice-président national de l'AQDR

La COVID 19 poursuit ses ravages, particulièrement auprès des aînés et retraités du Québec, au détriment de leur droit à la santé, à des services adaptés à leurs besoins et portant atteinte à la vie elle-même. L'AQDR, organisation de 25 000 membres répartis dans une quarantaine de sections locales actives, s'est portée à la défense des droits des aînés, conformément à sa mission première. À l'automne 2020, l'AQDR a mandaté son Comité santé pour mener une vaste enquête et mesurer les impacts de la pandémie sur leur qualité de vie et sur les services de santé et sociaux auxquels ils ont recours. Plus de 16 000 membres ont été sollicités, ce qui a permis de dresser un portrait juste mais implacable de leur situation sociale et sanitaire, fidèle reflet de l'ensemble des aînés québécois et de leurs difficultés.

La pandémie a révélé avec force à quel point des aînés, par milliers, ont été négligés, parfois abusés, souvent abandonnés à leur sort et atteints dans leur dignité, en CHSLD, en résidence ou à leur domicile, là où une majorité d'entre eux souhaitent rester, vivre et mourir, au sein de leurs milieux de vie et proches des leurs. L'enquête de l'AQDR a permis de sonder leurs perceptions et leurs attentes : 59% des répondants ont ainsi estimé que leur qualité de vie a diminué; une majorité a aussi confirmé leur volonté de demeurer chez eux le plus longtemps possible, avec des services et des soins accessibles, adaptés et prioritaires.

Plus de 4200 recommandations et suggestions ont été recueillies, analysées et transmises à notre CA national pour établir et diffuser à la grandeur du Québec les priorités et les urgences. Nos membres sont préoccupés par le phénomène d'isolement social qui est très présent parmi eux et de la quasi-absence de mesures pour y répondre avec efficacité. Ils s'inquiètent de la baisse de la qualité et de la fréquence des services sociaux et de réadaptation, de l'instabilité du personnel, de la diminution des rencontres de suivi dans le milieu de vie et de la diminution des activités de réadaptation. Ils sont aussi très concernés par le peu de soutien personnel et financier qui est accordé aux proches aidants et par la faible partie du budget en santé qui est attribué aux services et aux soins à domicile. Tout ceci risque d'avoir

des impacts négatifs sur le maintien et le développement des capacités physiques et mentales des personnes ainsi que sur leur entourage.

On peut lire et entendre parfois et plus souvent qu'on ne le croit, des propos tendant à attribuer à ces difficultés à la pandémie actuelle et donc à des circonstances provisoires, avant que tout revienne à la normale une fois la COVID 19 enrayée. Or ce que nous appelons «la normale» est tout sauf normale : insuffisance des budgets et des programmes, inadaptation et rigidité des mesures, accessibilité insuffisante, performance ministérielle jugée mauvaise par le Conseil du Trésor lui-même, priorité aux institutions hospitalières et à la médicalisation au détriment de la prévention et de l'hygiène de vie (alimentation, exercices et loisirs, activités, vie sociale et culturelle, etc.). Pour nos membres, il reste inacceptable que la pandémie serve d'excuse pour justifier le non-respect des droits des usagers. Leurs demandes sont pressantes car elles correspondent à des droits fondamentaux dont le respect devrait être une exigence de réalité et pas seulement la rhétorique des discours officiels. L'AQDR est en première ligne pour demander le plein respect de ces droits : ce sont les droits de tout le monde, mais ils sont plus négligés ou carrément ignorés quand il s'agit des aînés qui ont pourtant bâti le Québec et continuent activement à participer au développement collectif. Pour renforcer l'efficacité de nos demandes, dont celle d'États généraux sur le vieillissement et ses difficultés de parcours de vie, nous agissons en partenariat avec les autres regroupements de retraités du Québec : avec eux, nous demandons avec la plus grande insistance à nos gouvernants d'entendre la parole des aînés, leurs demandes de respect, d'assistance et d'inclusion sociale. Les élections approchent, au fédéral et ici : puisse cette période d'intense activité politique permettre de renforcer le poids des citoyens du Québec dans les programmes et services pour accompagner positivement l'avance en âge qui, aujourd'hui et demain, sera le lot de tout un chacun.